



La clé de sécurité OTP



Vous le comprenez tous, lorsque l'on manipule des informations confidentielles concernant des personnes, **ON NE BADINE PAS AVEC LA SÉCURITÉ !**

Dans le cadre du déploiement de l'application « **Base élèves premier degré (BE1D)** » chaque directeur d'école et agent de mairie va disposer d'un outil d'authentification forte pour y accéder : une clé de sécurité OTP personnelle (One Time Password ou mot de passe à usage unique).



Sommaire



Avant-propos

Base élèves premier degré

Pourquoi ?

Une garantie de sécurité
Une clé personnelle et nominative

Pour qui ?

Les détenteurs
Les acteurs

Comment ça marche ?

Une clé délivrée en mains propres
Un code toutes les minutes
Initialisation de la clé
Se connecter avec la clé
Restitution de la clé

Que faire en cas de...?

Oubli du code PIN
Perte, vol ou bris de la clé
Oubli de la clé
Les outils d'assistance

Les bonnes pratiques

Responsabilité du détenteur
Code PIN
Stockage de la clé



La clé de sécurité OTP



Avant-propos

Base élèves premier degré

Cette application à disposition de chaque directeur d'école et des agents de mairie est un outil de gestion des élèves qui a pour fonction de :

- Faciliter le travail administratif du directeur d'école
- Faciliter les échanges d'informations avec les IEN et les IA
- Suivre le parcours des élèves
- Suivre les effectifs
- Partager les informations avec les mairies

L'URL de connexion à l'application BE1D pour l'académie de Créteil :

https://si1d.ac-creteil.fr/premier_degre_directeur



La clé de sécurité OTP

ministère
Éducation
Nationale

accédez à vos applications

Authentification de type OTP

Identifiant

PASSCODE SecurID

Valider



Pourquoi ?

Une garantie de sécurité

La base de données des élèves contient des données confidentielles et doit faire l'objet de procédures sécurisées.

L'utilisation de la clé de sécurité OTP garantit un niveau de sécurité très élevé, que l'on est en droit d'attendre pour toutes informations nominatives relatives à des personnes mineures.



La clé de sécurité OTP



Pourquoi?

Une clé personnelle et nominative



Le détenteur conserve sa clé tant qu'il reste au sein de son académie. Ainsi tout changement d'affectation intra-académique n'entraîne pas la restitution de la clé, mais uniquement la mise à jour de ses droits d'accès aux applications. Si par contre un porteur de clé quitte son académie, il doit alors la remettre à son responsable et s'en voit attribuer une nouvelle dans son académie de destination.



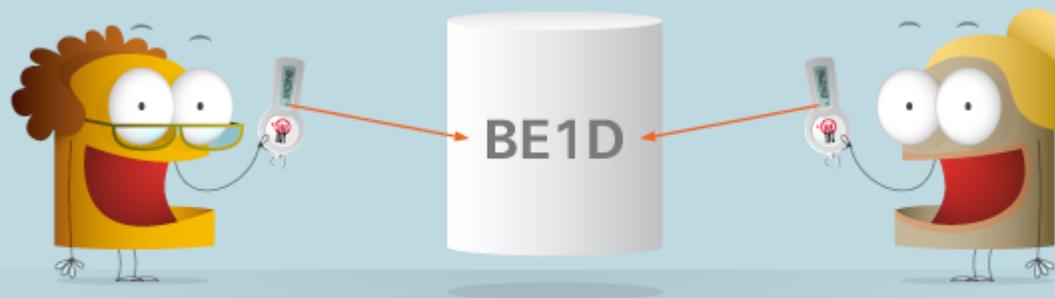
La clé de sécurité OTP



Pour qui ?

Les détenteurs

Les détenteurs des clés OTP sont les utilisateurs de « Base élèves premier degré » :



Les directeurs d'école

Les agents de mairie

(de une à deux clés par mairie
en fonction de la taille de celle-ci)

L'usage du système d'authentification forte déployé pourra être rapidement étendu à d'autres applications, et générer une distribution de clés à tous les acteurs Éducation Nationale, voire même au-delà, puisque sont également concernés les établissements scolaires du privé sous contrat.



La clé de sécurité OTP



Qui ?

Les acteurs



OSP : l'Officier de Sécurité de Proximité

Il est responsable au niveau départemental de l'affectation des clés de sécurité qui lui sont remises par le Rectorat.. Il forme les RC aux processus de distribution des clés.



RC : le chargé de Remise des Clés

Le chargé de la remise des clés est l'élément majeur de la chaîne de distribution ; il organise la formation des utilisateurs de son ressort, soit sous forme collégiale, soit de façon individuelle, et leur remet leur clé en face-à-face.



DC : le Détenteur de la Clé

L'utilisateur (directeur d'école, Maire ou son représentant) est la personne détentrice de la clé de sécurité. Cette personne reçoit en mains propres la clé de sécurité de l'Inspecteur chargé de la circonscription (IEN) et en accuse réception.



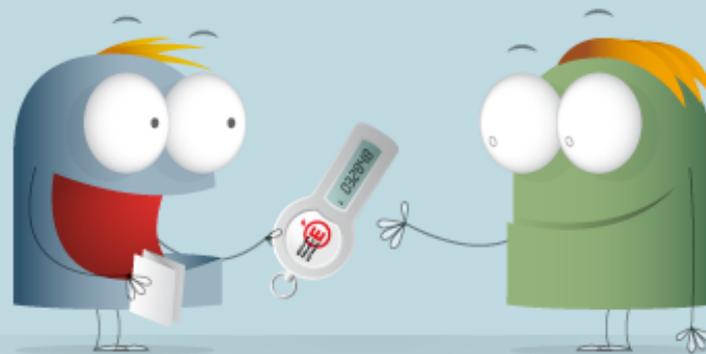
La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Une clé délivrée en mains propres

La clé de sécurité est remise en **mains propres par le chargé de Remise de la Clé (RC)**, typiquement l'inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de circonscription. L'étape de la remise de la clé en mains propres à son porteur constitue le maillon fondamental de la chaîne de confiance garantissant un niveau d'authentification élevé.



Le nouveau détenteur de la clé en accuse réception sur un bordereau de remise des clés de sécurité. À cette même occasion le RC remet un **manuel d'utilisation**.



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Un code toutes les minutes 1/2

La clé de sécurité, à ne pas confondre avec une clé USB, fonctionne de façon complètement autonome : aucune connexion à l'ordinateur.

Elle génère un **code à 6 chiffres** toutes les minutes, le « **code de clé** ».

Ce code, ajouté au code secret (appelé aussi **code PIN**) que l'utilisateur a choisi, constitue le mot de passe d'accès à l'application BE1D, ou « **PASSCODE** ».



PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

Par exemple, si la clé ci-dessus appartenait à Jean DUPONT, dont le code PIN est 2468, son **PASSCODE** serait : **2468032848**

L'utilisateur choisit son code PIN lors de sa première connexion à BE1D. Il choisit un code numérique entre 4 et 6 chiffres. **Ce code doit rester secret.**



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Un code toutes les minutes 2/2



Décompteur de temps

Le «**décompteur de temps** » indique le temps dont dispose l'utilisateur pour saisir le code affiché sur la clé. Lorsque le temps s'est écoulé, un nouveau code s'affiche.



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé 1/3

Lors de la première connexion à l'adresse :

https://si1d.ac-creteil.fr/premier_degre_directeur

1

Création du code PIN

L'utilisateur doit s'authentifier. Il saisit son **identifiant (ID utilisateur)** et le «**PassCode**» qui correspond au code qui s'affiche sur la clé (puisque le code PIN n'est pas encore défini) et valide.

Authentification de type OTP

Identifiant

PASSCODE SecurID

Valider



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé 2/3

3

L'utilisateur saisit le **code PIN de son choix** (2 fois pour vérification) et valide.



The screenshot shows a dialog box titled "Modifier votre code PIN". At the top left, there is a small icon of a PIN device and the text "PIN". Below the title bar, there is a yellow banner with the text "* Champ obligatoire". The main content area has a blue header "Modifier votre code PIN" and a subtitle "Saisissez et confirmez votre nouveau code PIN." Below this, there are two input fields. The first is labeled "Créer un code PIN:" and the second is labeled "Confirmer le nouveau code PIN:". Both fields have an asterisk next to them. Below the second field, there is a note: "Votre code PIN doit comporter entre 4 et 6 caractères. Vous ne pouvez réutiliser a". At the bottom of the dialog, there are two buttons: "Annuler" with a red 'X' icon and "OK" with a red arrow icon.



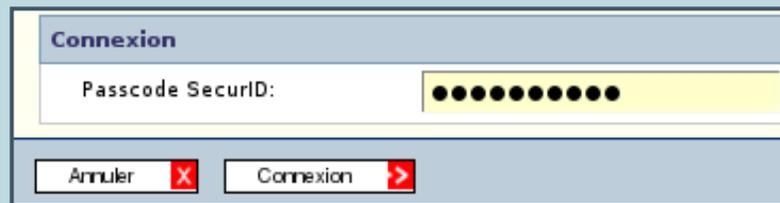
La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé 3/3

- 4 L'utilisateur doit attendre le changement de l'affichage sur l'écran de la clé, puis il saisit le **mot de passe complet (PassCode SecurID)** qui correspond à son code PIN plus le code qui s'affiche sur sa clé et valide.



PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

- 5 L'utilisateur peut désormais accéder à la Base Élèves en qualité d'utilisateur reconnu.



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Se connecter avec la clé



- 1 L'utilisateur se connecte à l'adresse académique de BE1D : https://si1d.ac-creteil.fr/premier_degre_directeur
- 2 Il saisit son **identifiant (ID Utilisateur)** et le « **Passcode** » (mot de passe).

Authentification de type OTP

Identifiant	<input type="text"/>
PASSCODE SecurID	<input type="text"/>
<input type="button" value="Valider"/>	



PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

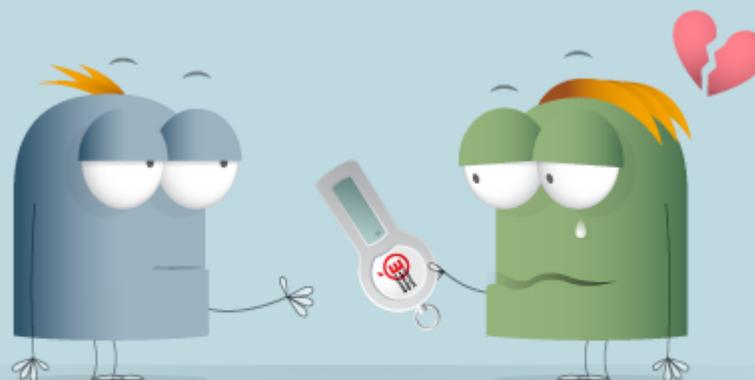


La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Restitution de la clé



Au moment de son **départ définitif, de sa cessation de fonction de directeur, d'une longue période d'absence ou à l'expiration de la validité de la clé de sécurité**, le détenteur restitue la clé de sécurité à l'inspecteur de l'Éducation nationale et signe le bordereau de restitution.



La clé de sécurité OTP



Que faire en cas de... ?

Oubli du code PIN

L'oubli du code PIN est l'incident le plus fréquent et peut notamment survenir à l'issue d'une longue période d'inutilisation de la clé, comme par exemple les congés d'été.



Appel à la plate-forme assistance

qui, après identification formelle de l'appelant, procède à la réinitialisation du code PIN. Le détenteur peut alors se connecter avec sa clé et définir un nouveau code PIN.



Assistance technique

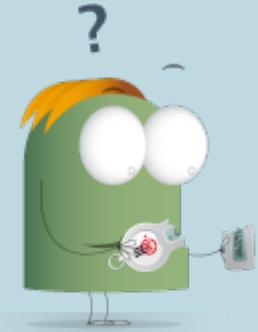


La clé de sécurité OTP

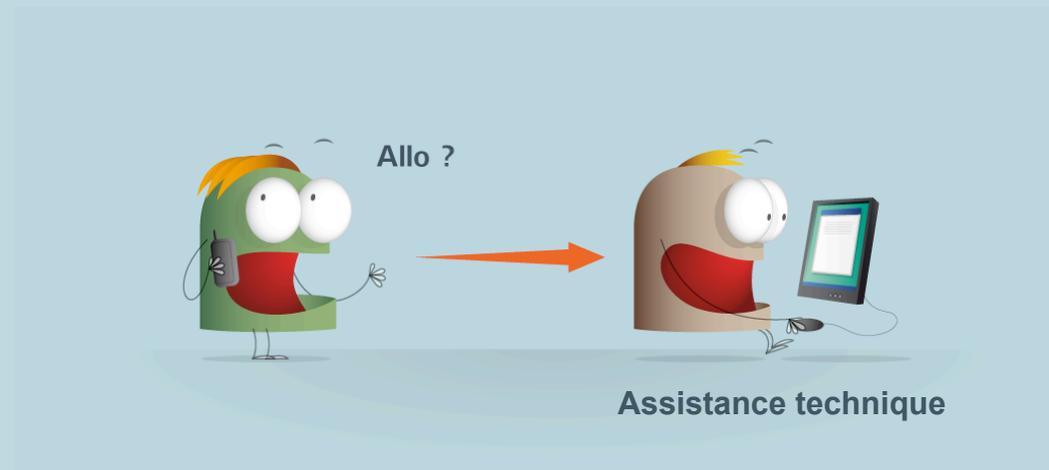


Que faire en cas de ... ?

Perte, vol ou bris de la clé



Dans le cas d'une indisponibilité définitive de la clé, et notamment dans les situations de vol ou de perte, afin de se prémunir contre une utilisation frauduleuse, le détenteur doit **demander au plus vite la désactivation de sa clé** en appelant la plate-forme d'assistance au numéro qui lui a été indiqué lors de sa formation.



Cette opération est analogue à la procédure d'opposition pour une carte bancaire, ou de révocation pour un certificat électronique.



La clé de sécurité OTP



Que faire en cas de ... ?

Oubli de la clé

Dans le cas d'oubli de la clé de sécurité (par exemple : oubli au domicile), le détenteur doit nécessairement **faire appel au support**.



L'assistance va lui fournir un ou plusieurs mots de passe de dépannage lui permettant de se connecter durant la journée.

Ces mots de passe fonctionnent comme les « code de clés » générés par la clé de sécurité, à savoir qu'ils ne sont utilisables qu'une fois, et qu'ils sont à combiner avec le code PIN de l'utilisateur lors de la saisie à l'écran.



La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Responsabilité du détenteur



La clé de sécurité est personnellement affectée à un détenteur. Celui-ci est donc entièrement responsable de l'usage qui en est fait.

Il veille à ne pas égarer sa clé de sécurité et à détruire toute trace du code PIN nécessaire à l'utilisation de la clé. La détention par un tiers de la clé de sécurité et du code PIN permet en effet de se substituer au porteur et d'agir en son nom.



La clé de sécurité OTP



Assistance

L'assistance technique



Se connecter au site web
de la plate-forme d'assistance :

<http://cecoia.ac-creteil.fr/cecoia>

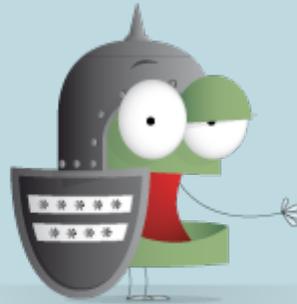


La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Code PIN



Chaque utilisateur doit veiller au respect de la sécurité liée aux mots de passe permettant l'accès à Base Élèves Premier Degré. Ceci implique entre autres le respect des règles de base suivantes :

- bien choisir son code PIN (éviter les codes ayant des liens évidents avec l'environnement de l'école, comme par exemples : code UAI ou code postal);
- ne pas écrire son code PIN. Le code PIN **doit être mémorisé et gardé secret**. En aucun cas ce code ne doit être récupérable par un tiers malveillant qui viendrait à entrer en possession de la clé;
- s'engager à demander l'annulation de ce code PIN au service académique (ou procéder soi-même à l'opération, si cela est réalisable) en cas de doute sur sa confidentialité.



La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Stockage de la clé



La clé de sécurité doit faire l'objet de précaution de rangement. Elle ne doit pas être laissée sans surveillance. Il faut éviter de la laisser la nuit ou pendant les périodes de vacances dans les locaux scolaires.

La clé de sécurité retenue par le ministère est au format « porte-clés »; idéalement, elle doit trouver sa place au côté des autres clés de l'utilisateur, permettant à ce dernier de l'avoir toujours à disposition.

Ce dispositif est en conformité avec les contraintes de confidentialité et de sécurité exigées pour l'accès à des informations nominatives relatives à des personnes mineures.



La clé de sécurité OTP

